



Ville d'Escaudain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2026
CONVOCATION EN DATE 23 SEPTEMBRE 2026

DELIBERATION N° 05/07/2026

Présidence : Mme. Catherine MERCIER, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 27

Nombre de votants : 29

Membres présents : MM. MERCIER Catherine, DUHEM Christian, TROIA Laure, HAMMADI Abdelkader, FONTAINE Jennifer, DUFOUR Sylvie, ZECCHIN Pascal, VOLPE Michel, PETRIOLI Franca, BRANDELET Christine, SENSELE Rita, SERRAO Henri, SERRI Franck, GUIDEZ Zaïna, ROMBEAUT Sylvain, VILCOT Martine, WILLIATE Karine, CREPIN Jean Michel, DESCAUDIN Nathalie, BOURRE Quentin, GILLENS Grégory, SALIGOT Bruno, RISBOURG Dominique, GUIOT Christelle, SCHUTT Sylvie, SPECQ Éric, DUHEM Leïla

Membres excusés ayant donné pouvoir : MM. CAVALLARO Michaël donne pouvoir à Mme FONTAINE Jennifer, TAUROZZA Emilia donne pouvoir à Mme DESCAUDIN Nathalie.

Membres excusés :

Membres absents :

Secrétaire de séance : M. GILLENS Grégory

OBJET : Personnel communal – Modification du tableau des emplois permanents

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L313-1 et L332-8 ;
Vu la délibération du Conseil Municipal du 2 avril 2026 et 23 juin 2026 modifiant le tableau des emplois permanents ;
Considérant qu'il convient d'adapter le tableau des emplois communaux afin de tenir compte de l'évolution de la structure des effectifs et de répondre aux nécessités de services ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DECIDE de CREER les postes à temps complet suivants :

✓ Adjoint technique : 3 postes

FIXE en conséquence le tableau des emplois communaux permanents comme suit :

EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET			
Grades	Effectifs budgétaires	Modification du tableau	Situation nouvelle
EMPLOI FONCTIONNEL			
Directeur Général des Services 10 000 à 20 000 habitants	1		
Directeur Général Adjoint des Services 10 000 à 20 000 habitants	1		
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Attaché principal	2		
Attaché	3		
Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe	4		
Rédacteur	2		
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	10		
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	7		
Adjoint administratif	5		
Sous-total	35		35
FILIERE ANIMATION			
Animateur principal de 1 ^{ère} classe	1		
Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	1		
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	1		
Adjoint d'animation	2		
Sous-total	5		5
FILIERE SOCIALE			
Agent spécialisé principal de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles	8		
Agent spécialisé principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles	3		
Sous-total	11		11
FILIERE TECHNIQUE			
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	3		
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	2		
Technicien	1		
Agent de maîtrise principal	3		
Agent de maîtrise	3		
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	5		
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	8		
Adjoint technique	15	+3	18
Sous-total	40	+3	43
FILIERE SPORTIVE			
Educateur des APS principal de 2 ^{ème} classe	2		
Educateur des APS	1		
Sous-total	3		3
TOTAL emplois temps complet	94		97

EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET				
Grades	Effectifs Budgétaires	Durée hebdo.	Modification du tableau	Situation nouvelle
FILIERE CULTURELLE				
Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe	1	13 h 00		
Sous-total	1			1
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	1	3 h 00		
	2	3 h 30		
	1	4 h 00		
	1	5 h 30		
	1	6 h 00		
	1	8 h 30		
	1	18 h 00		
Sous-total	8			8
FILIERE ANIMATION				
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	1	17 h 30		
Sous-total	1			1
Adjoint d'animation	2	15 h 00		
	1	23 h 45		
Sous-total	3			3
FILIERE TECHNIQUE				
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1	28 h 00		
	1	27 h 00		
	2	26 h 45		
Sous-total	4			4
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1	28 h 00		
	1	27 h 30		
	1	27 h 00		
	4	26 h 45		
	2	26 h 00		
	1	25 h 00		
	1	24 h 00		
	3	23 h 00		
	1	22 h 00		
	4	17 h 30		
Sous-total	19			19
Adjoint technique	2	27 h 30		
	1	26 h 00		
	1	25 h 00		
	1	24 h 15		
	1	24 h 00		
	3	23 h 00		
	4	22 h 00		
	1	20 h 00		
	16	17 h 30		
Sous-total	30			30
FILIERE SPORTIVE				
Educateur des APS	1	26 h 30		
Sous-total	1			1
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1	25 h 30		
Sous-total	1			1

FILIERE MEDICO-SOCIALE				
Educateur Territorial de Jeunes Enfants	1	17 h 30		
Sous-total	1			1
TOTAL emplois temps non complet	69			69

TOTAL GENERAL	Effectifs Budgétaires	Modification du tableau	Situation nouvelle
	163	+3	166

AUTORISE Madame le Maire, conformément aux dispositions de l'article L.332-14 et afin d'assurer la continuité du service, à recruter sur tous les postes permanents des agents contractuels pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi qui ne peut être immédiatement pourvu par un fonctionnaire. Leur rémunération sera calculée en référence à un échelon de la grille de rémunération du grade déclaré en tenant compte des fonctions occupées, de la qualification requise pour leur exercice mais aussi des diplômes détenus par les candidats et de leur expérience professionnelle.

RAPPELE que pour assurer les cours de musique et de danse de l'école municipale et conformément aux dispositions de l'article L332-8 5° :

- Les postes à temps non complet inférieurs à 10 h 00 hebdomadaires du cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique sont ouverts au recrutement de contractuels pour une durée d'un an renouvelable pour la même durée dans la limite de 6 ans.
- A l'issue de cette période de 6 ans, le contrat de l'agent pourra être reconduit pour une durée indéterminée.
- L'agent devra remplir au minimum les conditions de diplômes nécessaires au recrutement par concours des titulaires. A défaut de candidatures répondant aux critères précités pourront, le cas échéant, être recrutés des agents bénéficiant d'une expérience significative dans la discipline concernée afin d'assurer la continuité du service.

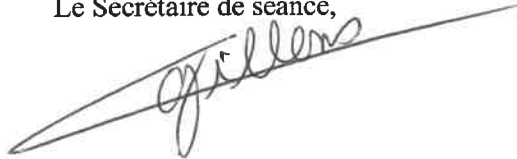
Délibération adoptée à l'unanimité par MM. MERCIER Catherine, DUHEM Christian, TROIA Laure, HAMMADI Abdelkader, FONTAINE Jennifer, CAVALLARO Michaël (pouvoir remis à Mme FONTAINE Jennifer), DUFOUR Sylvie, ZECCHIN Pascal, VOLPE Michel, PETRIOLI Franca, TAUROZZA Emilia (pouvoir remis à Mme DESCAUDIN Nathalie), BRANDELET Christine, SENSEALE Rita, SERRAO Henri, SERRI Franck, GUIDEZ Zaïna, ROMBEAUT Sylvain, VILCOT Martine, WILLIATE Karine, CREPIN Jean Michel, DESCAUDIN Nathalie, BOURRE Quentin, GILLENS Grégory, SALIGOT Bruno, RISBOURG Dominique, GUIOT Christelle, SCHUTT Sylvie, SPECQ Éric, DUHEM Leïla

Fait en séance les jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,



MERCIER Catherine

Le Secrétaire de séance,


GILLENS Grégory

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 06/10/2026

N° du bordereau d'acquittement de transaction : 059-215902057-20260929-05_07_2026-DE

Date d'affichage : 07/10/2026

Le Maire,



MERCIER Catherine.